

FCP SECURITE
SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2015

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier par votre Conseil d'Administration du 13 Mai 2015, nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints, du fonds commun de placement « FCP SECURITE », comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2015, ainsi que l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, couvrant la période allant du 01 Janvier 2015 au 31 Décembre 2015.

Responsabilité du Gestionnaire dans l'établissement et la présentation des états financiers :

Ces états financiers qui font apparaître un actif net de **67.280.944 DT** et une valeur liquidative égale à **134,561 DT** par part, ont été arrêtés par le Gestionnaire qui est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur et aux clauses contenues dans le règlement intérieur du « FCP SECURITE ». Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire aux comptes :

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes de révision comptable généralement admises en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement du commissaire aux comptes, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, le commissaire aux comptes prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de ce contrôle interne.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion :

A notre avis, les états financiers susmentionnés sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de « FCP SECURITE » arrêtée au 31 Décembre 2015, ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques :

Suite à notre audit, nous estimons utile de vous faire part des points suivants, relatifs au choix d'investissement du fonds :

- 1- Conformément aux dispositions du paragraphe 2 du prospectus, le pourcentage d'emploi de l'actif net dans des valeurs mobilières composées de BTZC, doit être d'environ 60 %.
Au 31 Décembre 2015, l'actif net de « FCP SECURITE » est employé à raison de 64,48 % dans les valeurs mobilières sus-indiquées.
- 2- Conformément aux dispositions du paragraphe 2 du prospectus, le pourcentage d'emploi de l'actif net en actions cotées en bourse est d'environ 40 %.
Au 31 Décembre 2015, l'actif net de « FCP SECURITE » est employé à raison de 35,56 % dans des actions cotées en bourse et des actions SICAV.

En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Conformément aux dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005 et sur la base de notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

**LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
FMBZ KPMG TUNISIE
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI**

BILAN

LIBELLE	NOTES	31/12/2015	31/12/2014
<u>ACTIFS</u>			
PORTEFEUILLE-TITRES	AC1	67 304 744	63 683 498
a- Actions et valeurs assimilées		23 923 256	22 558 180
b- Bons de Trésor Zéro Coupons		43 381 488	41 125 318
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	98 220	1 984 744
a- Placements à terme		0	1 000 165
b- Disponibilités		98 220	984 578
Créances d'exploitations		0	0
Autres actifs		0	0
TOTAL ACTIFS		67 402 964	65 668 242
<u>PASSIFS</u>		<u>122 020</u>	<u>118 150</u>
Opérateurs créditeurs	PA1	101 234	97 492
Autres créditeurs divers	PA2	20 786	20 658
<u>ACTIF NET</u>		<u>67 280 944</u>	<u>65 550 092</u>
Capital	CP1	64 631 676	63 052 274
Sommes distribuables		2 649 268	2 497 817
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		0	0
b- Sommes distribuables de l'exercice		2 649 268	2 497 817
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		67 402 964	65 668 241

ETAT DE RESULTAT

LIBELLE	NOTES	Période du 01.01.15 au 31.12.15	Période du 01.01.14 au 31.12.14
Revenus du portefeuille-titres	PR1	3 108 727	2 951 670
a- Dividendes		852 557	831 732
b- Revenus des BTZ		2 256 170	2 119 937
Revenus des placements monétaires	PR2	26 332	3 961
<u>Total des revenus des placements</u>		<u>3 135 059</u>	<u>2 955 631</u>
Charges de gestion des placements	CH1	-403 142	-379 287
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		2 731 917	2 576 344
Autres produits		0	0
Autres charges	CH2	-82 649	-78 527
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 649 268	2 497 817
Régularisation du résultat d'exploitation		0	0
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		2 649 268	2 497 817
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		0	0
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		359 251	1 751 899
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		-1 199 905	108 109
Frais de négociation de titres		-77 762	-22 133
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		1 730 852	4 335 692

VARIATION DE L'ACTIF NET

LIBELLE		Période du 01.01.15 au 31.12.15	Période du 01.01.14 au 31.12.14
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>		<u>1 730 852</u>	<u>4 335 692</u>
a- Résultat d'exploitation		2 649 268	2 497 817
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		359 251	1 751 899
c- plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		-1 199 905	108 109
d- Frais de négociation de titres		-77 762	-22 133
<u>Distributions de dividendes</u>		<u>0</u>	<u>0</u>
<u>Transactions sur le capital</u>			
a- Souscriptions		4 008 780	1 300 430
- Capital		3 000 000	1 000 000
- Régularisation des sommes non distribuables		859 495	252 761
- Régularisation des sommes distribuables		149 285	47 669
b- Rachats		4 008 780	1 300 430
- Capital		3 000 000	1 000 000
- Régularisation des sommes non distribuables		859 495	252 761
- Régularisation des sommes distribuables		149 285	47 669
VARIATION DE L'ACTIF NET		1 730 852	4 335 692
<u>ACTIF NET</u>			
a- Début d'exercice		65 550 092	61 214 400
b- Fin d'exercice		67 280 944	65 550 092
<u>NOMBRE DE PARTS</u>			
a- Début d'exercice		500 000	500 000
b- Fin d'exercice		500 000	500 000
VALEUR LIQUIDATIVE		134,561	131,100
TAUX DE RENDEMENT		2,640%	7,083%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS RELATIFS A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

1- PRESENTATION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT

FCP SECURITE est un Fonds Commun de Placement, de capitalisation et de catégorie mixte, régi par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001.

Il a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier n° 30-2008 du 24 Octobre 2008.

Il a pour objet la constitution et la gestion, au moyen de l'utilisation exclusive de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres du FCP SECURITE est assurée par la société BNA Capitaux.

La Banque Nationale Agricole était désignée dépositaire des titres et des fonds du FCP.

Le capital du FCP n'a pas connu de variation en 2015, il s'élève à 50 000 000 DT et se décompose de 500 000 parts de 100 DT chacune.

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31/12/2015 sont établis conformément aux dispositions du Système Comptable des Entreprises en Tunisie, promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, et notamment des normes comptables NCT 16, Présentation des états financiers des OPCVM et NCT 17, Traitement du portefeuille-titres et des autres opérations effectuées par les OPCVM.

3 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

3- 2 Évaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/12/2015, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours moyen pondéré en bourse à la date du 31/12/2015 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à la Valeur Liquidative du 31/12/2015.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille titres.

3- 3 Évaluation des obligations et valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, en date d'arrêté, à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus). La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3- 4 Évaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3- 5 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

4 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 : Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à 67.304.744 DT contre 63.683.498 DT au 31/12/2014, et se détaille ainsi :

LIBELLE	Nbre de Titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/15	Plus ou moins-Values potentielles	% de l'Actif Net	% de l'Actif	% du capital de l'émetteur
I - Actions		28 432 457	22 754 802	-5 677 654	33,82%	33,76%	
AL	2 549	743 926	380 895	-363 032	0,57%	0,57%	0,19%
ADWYA	30 000	230 522	189 660	-40 862	0,28%	0,28%	0,17%
AMEN BANK	32 450	1 139 112	758 357	-380 756	1,13%	1,13%	0,13%
ARTES	71 365	577 115	430 045	-147 069	0,64%	0,64%	0,19%
ASSAD	105 000	1 079 079	554 295	-524 784	0,82%	0,82%	0,88%
ATB	200 000	1 244 882	839 400	-405 482	1,25%	1,25%	0,20%
ATL	300 000	1 125 631	847 500	-278 131	1,26%	1,26%	1,20%
ATTIJ BANK	60 000	1 519 517	1 441 740	-77 777	2,14%	2,14%	0,15%
ATTIJ LEASING	10 000	335 107	216 550	-118 557	0,32%	0,32%	0,05%
BH	136 927	2 400 556	1 663 663	-736 893	2,47%	2,47%	0,76%
BNA	170 000	2 134 282	1 879 860	-254 422	2,79%	2,79%	0,53%
BT	100 000	1 004 129	900 000	-104 129	1,34%	1,34%	0,07%
CEREALIS	3 390	22 883	12 814	-10 068	0,02%	0,02%	0,07%
CIL	49 000	948 022	717 556	-230 466	1,07%	1,06%	0,98%
CIMBIZ	64 156	710 791	201 514	-509 277	0,30%	0,30%	0,15%
CITYCARS	60 000	771 118	798 180	27 062	1,19%	1,18%	0,44%
DELICE HOLDING	30 000	467 361	398 010	-69 351	0,59%	0,59%	0,05%
ESSOUKNA	44 225	231 098	172 212	-58 886	0,26%	0,26%	0,88%
EURO- CYCLE	30 000	693 685	1 024 110	330 425	1,52%	1,52%	0,56%
MONOPRIX	32 980	787 503	461 885	-325 619	0,69%	0,69%	0,20%
NAKL	25 230	294 341	294 888	547	0,44%	0,44%	0,08%
OFFICEPLAST	20 021	86 293	87 772	1 479	0,13%	0,13%	0,50%
ONETECHHOLDING(AA)	50 000	370 722	349 500	-21 222	0,52%	0,52%	0,09%
SAH	94 072	999 564	912 875	-86 689	1,36%	1,35%	0,27%
SALIM	16 971	397 273	466 703	69 429	0,69%	0,69%	0,64%
SFBT	93 156	2 050 516	2 082 037	31 520	3,09%	3,09%	0,10%
SIMPAR	7 649	422 003	253 396	-168 607	0,38%	0,38%	0,70%
SIPHAT	6 060	97 206	34 966	-62 240	0,05%	0,05%	0,34%
SOTIPAPIER(AA)	10 000	44 000	39 020	-4 980	0,06%	0,06%	0,04%
SPHAX	5 000	50 000	19 400	-30 600	0,03%	0,03%	0,09%
STAR	6 542	1 012 902	1 016 084	3 182	1,51%	1,51%	0,28%
STB	60 003	961 601	332 417	-629 185	0,49%	0,49%	0,24%
TL	41 798	1 026 224	711 611	-314 613	1,06%	1,06%	0,50%
TPR	50 000	293 255	156 150	-137 105	0,23%	0,23%	0,11%
TUNISRE	235 725	2 160 234	2 109 739	-50 496	3,14%	3,13%	1,57%
II - Droits rattachés		15 300	14 400	-900	0,02%	0,02%	
ADWYA 31122015 1/12	30 000	15 300	14 400	-900	0,02%	0,02%	
III - Titres SICAV		1 142 003	1 154 054	12 051	1,72%	1,71%	
Placement Obligataire SICAV	25 400	572 526	575 405	2 878	0,86%	0,85%	
TUNISO EMIRATIE SICAV	5 327	569 477	578 649	9 172	0,86%	0,86%	
IV - Titres émis par l'état (BTZC)		30 083 400	43 381 488	13 298 088	64,48%	64,36%	
BTZC 10/12/2018	56 100	30 083 400	43 381 488	13 298 088	64,48%	64,36%	
TOTAL		59 673 160	67 304 744	7 631 585	100,04%	99,85%	

Les entrées en portefeuille titres au cours de l'exercice 2015 se détaillent ainsi :

Acquisitions	Coût d'acquisition
- Actions Cotées	12 289 513
- Actions Cotées (Primes d'émissions)	832 970
- Actions SICAV	1 679 301
- Droits d'attribution	14
- Droits préférentiels de souscription	0
	14 801 798

Conversion Droits d'Attribution et de souscription en actions

Valeur théorique

- Droits d'attribution	969 268
- Droits préférentiels de souscription	182 814

Les sorties du portefeuille titres au cours de l'exercice 2015 se détaillent ainsi :

	Prix de cession	Coût d'acquisition	P/M values réalisées
- Actions Cotées	8 879 681	10 032 875	-1 153 194
- Actions SICAV	3 716 346	3 721 303	-4 957
- Droits d'attribution	27	29	-2
- Droits préférentiels de souscription	13	41 765	-41 752
	12 596 067	13 795 972	-1 199 905

Détachement de droits

Valeur théorique

(démembrement du portefeuille titres)

- Droits d'attribution	969 268
- Droits préférentiels de souscription	182 814

AC2 : Note sur les placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à 98.220 DT contre 1.984.744 DT au 31/12/2014 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
- Placements à terme auprès de la BNA	0	1.000.000
- Intérêts courus sur placements à terme	0	165
- Disponibilités	123.258	984.578
- Sommes à régler	-25.038	0
- Intérêt sur compte courant	0	0
Total	98.220	1.984.744

PA1 : Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à 101.234 DT contre 97.492 DT au 31/12/2014, détaillé comme suit :

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
- Gestionnaire	67.490	64.995
- Dépositaire	33.745	32.497
Total	101.234	97.492

PA2 : Note sur autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à 20.786 DT contre 20.658 DT au 31/12/2014, détaillé comme suit :

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
- CMF	5.665	5.537
- C.A.C	15.120	15.120
Total	20.786	20.658

CP1 : Note sur le capital

Capital au 31/12/2014	
- Montant en nominal	50.000.000
- Nombre de parts	500.000
- Nombre de porteurs de parts	15
Souscriptions réalisées	
- Montant en nominal	3.000.000
- Nombre de parts	30.000
- Nombre de porteurs de parts	3
Rachats effectués	
- Montant en nominal	3.000.000
- Nombre de parts	30.000
- Nombre de porteurs de parts	3
Capital au 31/12/2015	
- Montant en nominal	50.000.000
- Nombre de parts	500.000
- Nombre de porteurs de parts	15

	Mvt sur le capital	Mvt sur l'Actif Net
Capital début de l'exercice au 01/01/2015	63 052 274	63 052 274
<i>Souscriptions de l'exercice</i>	3 000 000	3 000 000
<i>Rachats de l'exercice</i>	-3 000 000	-3 000 000
Autres mouvements	1 579 402	4 228 670
* Sommes distribuables des exercices antérieurs	2 497 817	2 497 817
* Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	359 251	359 251
* Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	-1 199 905	-1 199 905
* Frais de négociation de titres	-77 762	-77 762
* Sommes distribuables de l'exercice		2 649 268
Montant Fin de l'exercice au 31/12/2015	64 631 676	67 280 944

PR1 : Note sur les revenus du Portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille titres s'élèvent au 31/12/2015 à 3.108.727 DT contre 2.951.670 DT au 31/12/2014 et se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
- Dividendes	852.557	831.732
- Revenus des BTZC	2.256.170	2.119.937
Total	3.108.727	2.951.670

PR2 : Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à 26.332 DT contre 3.961 DT au 31/12/2014, et représente ce qui suit :

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
- Revenus des Placements à terme	19.648	165
- Intérêts des comptes de dépôt	6.684	3.796
Total	26.332	3.961

CH1 : Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à 403.142 DT contre 379.287 DT au 31/12/2014, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
- Rémunération du gestionnaire	268.762	252.858
- Rémunération du dépositaire	134.380	126.429
Total	403.142	379.287

CH2 : Note sur les autres charges d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à 82.649 DT contre 78.527 DT au 31/12/2014, et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
- Rémunération du CAC	15.120	15.120
- Redevance CMF	67.188	63.212
- Charges diverses	341	194
Total	82.649	78.527

5 - AUTRES INFORMATIONS

5- 1 Données par part et ratios pertinents

Données par part	2015	2014	2013	2012	2011
Revenus des placements	6,270	5,911	5,649	4,979	4,707
Charges de gestion des placements	-0,806	-0,758	-0,734	-0,743	-0,705
Revenus net des placements	5,464	5,153	4,914	4,235	4,002
Autres produits	0	0	0	0	0
Autres charges	-0,165	-0,157	-0,153	-0,155	-0,151
Résultat d'exploitation (1)	5,299	4,996	4,761	4,081	3,851
Régularisation du résultat d'exploitation	0	0	0	0	0
Sommes distribuables de l'exercice	5,299	4,996	4,761	4,081	3,851
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	0,719	3,504	-2,945	-6,419	-6,152
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-2,400	0,216	-0,213	1,827	1,522
Frais de négociation de titres	-0,156	-0,044	-0,028	-0,188	-0,087
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	-1,837	3,676	-3,186	-4,779	-4,717
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	3,462	8,672	1,576	-0,698	-0,867
Résultat non distribuable de l'exercice	-1,837	3,676	-3,186	-4,779	-4,717
Régularisation du résultat non distribuable	0	0	0	0	0
Sommes non distribuables de l'exercice	-1,837	3,676	-3,186	-4,779	-4,717
Valeur liquidative	134,561	131,100	122,428	120,853	121,551
Ratios de gestion des placements					
Charges de gestion des placements / actif net moyen	0,60%	0,60%	0,60%	0,60%	0,60%
Autres charges / actif net moyen	0,12%	0,12%	0,13%	0,12%	0,13%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	3,94%	3,95%	3,89%	3,30%	3,28%
Actif net moyen	67 185 833	63 229 066	61 193 061	61 898 159	58 781 221

5- 2 Rémunération du gestionnaire

La gestion du FCP SECURITE est confiée à la société « BNA CAPITAUX ». Celle-ci se charge de l'exécution des ordres de bourse de FCP SECURITE et de la gestion administrative et financière de la société. Une rémunération de 0,4% TTC/an, calculée sur la base de l'actif net du FCP SECURITE lui est accordée en contrepartie de ses services.

La commission de « BNA CAPITAUX » au 31/12/2015 s'élève à 268.762 DT.

5- 3 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à la Banque Nationale Agricole « BNA ». Une rémunération est attribuée au dépositaire fixée à 0,2% TTC/an calculée sur la base de l'actif net.

La commission de la « BNA » au 31/12/2015 s'élève à 134.380 DT.